

E.1.b

Etude globale de développement du CAD

Description

La mesure vise à développer le réseau de chauffage à distance (CAD) déjà présent sur le territoire communal. Dans la mesure où la production de chaleur est renouvelable, c'est un excellent moyen de réduire les émissions de CO₂ liées au chauffage. Mais pour qu'il puisse se déployer dans des conditions favorables, il est important d'analyser finement les besoins, tant de l'habitat que de l'industrie qui seraient concernés et de planifier au mieux le réseau de telle sorte que cette source d'énergie soit autant compétitive que les autres solutions, qu'elles soient renouvelables ou fossiles.

Projet(s)

Le déploiement du CAD passe par une succession d'étapes. Tout d'abord, il faut identifier les périmètres de déploiement (éventuellement des petits secteurs autonomes), les rejets de chaleur valorisés ainsi que les besoins spécifiques de gros consommateurs. Sur cette base, les lieux et dimensions des producteurs de chaleur (et l'agent énergétique) sont à définir. A tous les stades, un modèle de tarification avec des coûts attractifs doit être visé, afin d'attirer naturellement la clientèle potentielle. Il sied aussi de communiquer de façon adéquate, en particulier sur la disponibilité de raccordement par secteurs, et de mener des actions de soutien au changement d'agent énergétique (offres groupées, subventions, démarches facilitées, ...). La Commune doit collaborer avec le fournisseur énergétique pour avoir un développement du CAD qui correspond à sa stratégie du Plan communal des énergies.

Priorité : 2

Etat : en cours

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : -

■ Réalisation : Hors PCc Plan climat cantonal - E.2.1 "Soutien aux communes dans leur planification énergétique"

Calendrier

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Potentiel du CAD dans le chauffage des bâtiments et dans l'industrie (part exprimée en % : objectif Plan climat/planifié), état d'avancement des travaux (part exprimée en % : réalisé/planifié)

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (énergie)